

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **26 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Janvier 1892.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>le</sup> le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger. Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

## LA QUESTION DES BLOCS ERRATIQUES

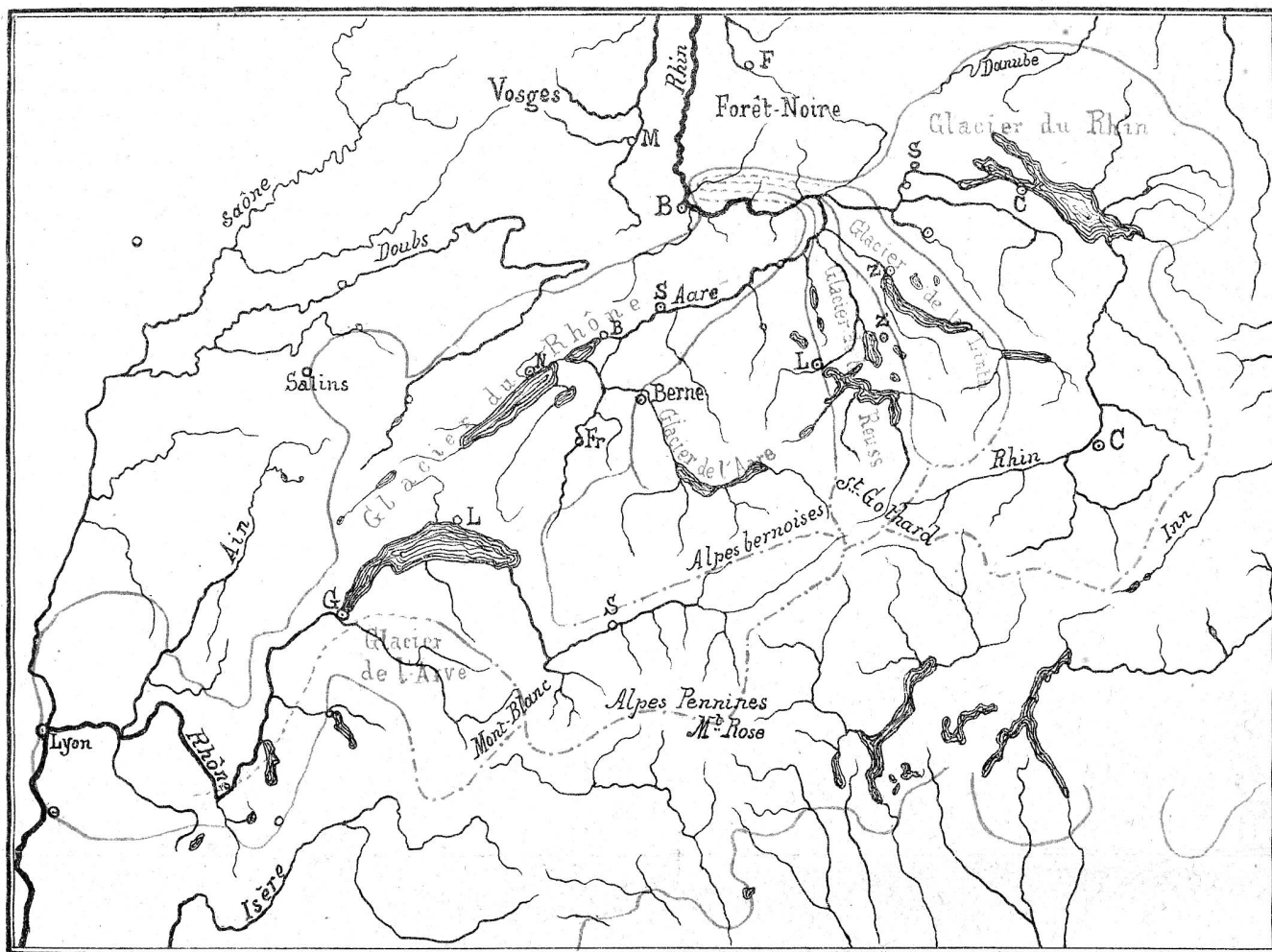
Chacun sait ce qu'est un *bloc erratique*, chacun en a vu de ces fragments de roches étrangères à notre pays, qu'on retrouve un peu partout, disséminés le long des grèves du lac ou sur les pentes du Jura.

Dire que ce sont les grands glaciers de jadis qui ont déposé ces roches alpines là où nous les retrouvons aujourd'hui, c'est répéter un lieu commun. L'idée d'un immense glacier sortant des vallées des Alpes et se répandant en une vaste nappe entre les Alpes et le Jura, n'a plus rien aujourd'hui qui nous étonne, tant nous sommes habitués à considérer comme preuves irrécusables de son passage : les surfaces polies, striées et moutonnées des calcaires de notre Jura, les blocs erratiques et tous les dépôts si variés qui ne s'expliquent pas autrement.

On ne se doute pas de la somme de travail, de recherches patientes et laborieuses qu'il a fallu pour arriver à établir, sur des bases certaines, la théorie glaciaire. Plusieurs des plus grands savants suisses ont étudié cette question ; rappelons seulement les noms de **Venetz**, de **Charpentier**, **Agassiz**, **A. Escher de la Linth**, **Alphonse Favre**, etc. Plus qu'eux tous, notre compatriote **Arnold Guyot** contribua aux progrès de la géologie glaciaire, en étudiant à ce point de vue toute la plaine suisse et le Jura. Il démontra clairement l'existence côte à côte de cinq grands glaciers sortant des principales vallées des Alpes (glacier du Rhône ou du Valais, de l'Arve, de la Reuss, de la Linth et du Rhin). Il rechercha les limites de ces glaciers par le moyen des roches erratiques qu'ils avaient déposées sur leur parcours et dont il retrouva dans la plupart des cas le point de départ dans les Alpes.

Dès lors, la science a progressé. On a reconnu les limites de la grande extension des glaces alpines, bien au-delà des localités où on les cherchait alors. Les cinq glaciers principaux des Alpes suisses se réunissaient dans la plaine, franchissaient les cols du Jura et se répandaient au Nord en Franche-Comté et le long de la Forêt-Noire, tandis qu'à l'Est ils traversaient le lac de Constance et pénétraient dans le Wurtemberg. Plus tard, les glaciers passant par des alternatives de crue et de décrue, dont il n'est point encore possible de déterminer les limites exactes, durent occuper chez nous, pendant longtemps, l'espace compris entre les Alpes, la première chaîne du Jura, jusqu'à Soleure, et une ligne sinuée tirée de Soleure à Schaffhouse.

La théorie glaciaire n'était pas encore solidement établie que déjà on se demandait quelles



Ancienne extension des Glaciers des Alpes suisses  
1 : 2.500.000

pouvaient bien avoir été les causes de cette invasion des glaces alpines.

On supposait de grands froids, des chutes de neige inouïes, des événements astronomiques peu vraisemblables, tout autant d'hypothèses souvent contradictoires qui ont fait couler beaucoup d'encre, sans faire beaucoup avancer la science. De nos jours on fait mieux. On a pris la peine d'étudier en détail les conditions d'existence des glaciers actuels et de suivre leurs variations périodiques qu'on a déjà pu rattacher à des causes météorologiques bien définies; c'est là la seule voie sûre pour parvenir à trouver un jour les causes de la période glaciaire.

En attendant ce résultat final, les recherches actuelles nous permettent de reconnaître toujours plus clairement l'existence de variations périodiques des éléments du climat (température, pression atmosphérique, vents, pluies), en sorte qu'à une série d'années chaudes et sèches succède à intervalles plus ou moins réguliers une série d'années froides et humides. Inutile de relever l'importance de cette découverte pour la vie pratique; répétons seulement qu'elle est due à l'étude des glaciers anciens et récents.

En présence de l'intérêt considérable qui s'attache à l'étude des phénomènes glaciaires dont les blocs erratiques nous ont transmis le souvenir; en présence surtout de l'importance pra-

tique que paraît prendre cette étude, qui est loin d'être terminée, est-ce trop demander que de réclamer avec insistance la conservation de nos blocs erratiques ?

Ils peuvent être considérés comme l'une des principales curiosités naturelles de notre Jura. Souvent ils sont en outre des monuments historiques de la plus haute importance, en ce qu'ils nous rappellent les populations primitives du pays, auxquelles ils paraissent avoir servi d'objets de culte. De plus ils représentent un véritable capital productif, dont il est fort maladroit de se débarrasser maintenant.

Nombre de beaux blocs vendus à vil prix, à 20, 50, 100 francs par des communes ou des particuliers peu clairvoyants, ont rapporté aux entrepreneurs - toujours étrangers, cela va de soi - jusqu'à 10 000 et 15 000 francs ! Si l'on voulait faire le compte des sommes sorties ainsi du pays, disparues, perdues pour nous par ce moyen, on arriverait bien vite à plusieurs centaines de mille francs.

Après avoir été enrayée pendant un certain temps ensuite des efforts des associations scientifiques suisses, l'exploitation des blocs erratiques a repris de plus belle depuis quelques années. Le moment est venu de s'en émouvoir et de prendre des mesures. Evidemment, il ne s'agit pas de conserver **tous** les blocs erratiques, mais quelques-uns des plus importants et des plus intéressants, tant pour le public que pour la science.

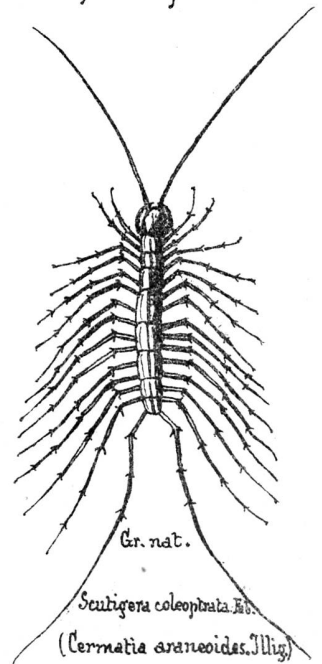
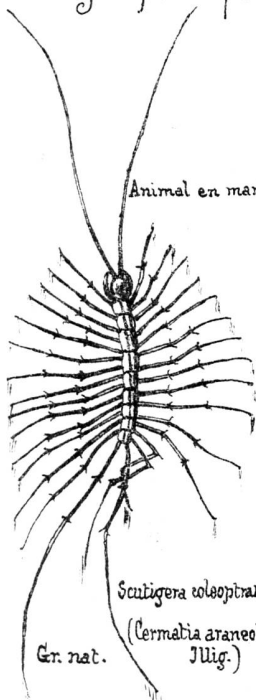
Notre Société neuchâteloise des sciences naturelles a entrepris la tâche de dresser un catalogue de ces blocs du canton, mais c'est là une entreprise grande et difficile, dans laquelle elle a besoin du concours de tous.

L. D. P.

## LA SCUTIGÈRE

Je désire signaler à l'attention des lecteurs du *Prisme* de Sapin un singulier animal qui se rencontre quelquefois chez nous, mais qui, vu sa rareté, paraît y avoir été importé. Il s'agit d'un curieux myriapode qu'on pourrait prendre à première vue pour une araignée à pattes plus nom-

breuses que d'habitude et qu'on appelle la **scutigère coléoptérée** (*Scutigera coleoptrata* Fab. - *Cermatia araneoides* Illig.) L'animal en question a le corps aplati, de couleur jaunâtre, long de 2 cm, 5 et large de 2, 5 à 3 mm environ. Sa tête porte deux antennes allongées, le dos, couvert de plaques écailleuses (c'est de là que vient le nom de scutigère - porte-plaques) présente 2 ou 3 lignes longitudinales d'un noir bleuâtre. Mais ce qui distingue surtout la scutigère, ce sont de longues pattes d'araignée, épineuses aux articulations et au nombre de 15 de chaque côté. Leur dimension s'accroît à partir de la tête jusqu'aux deux dernières qui n'ont pas moins de 4 centimètres de longueur. Le tout forme un ensemble assez étrange



pour causer quelque émoi à des personnes tant soi peu nerveuses.

La scutigère est un animal nocturne ou tout au moins crépusculaire. Pendant le jour elle se tient de préférence derrière les boiseries et surtout derrière celles qui sont anciennes. La nuit elle sort de sa retraite et court avec agilité sur les planchers ou grimpe le long des parois.

Ses pattes sont si fragiles que leur nombre est rarement complet; heureusement qu'elle en est assez bien pourvue pour pouvoir, sans trop d'inconvénient, en perdre quelques-unes. Sa nourriture consiste en petits insectes et en larves.

La scutigère paraît être originaire du Midi, où elle abonde; cependant on la rencontre parfois dans notre pays et, paraît-il, jusque dans le Nord de l'Europe. J'en ai reçu à diverses reprises, entre autres, une fois, deux exemplaires trouvés à Vienxchâtel (Neuchâtel), où cette espèce avait apparu après la réception d'une caisse provenant du Midi et où, dès lors, on ne l'a plus aperçue. Et voilà que l'autre jour, l'on m'en apporte un nouvel exemplaire, découvert sous un lit, dans une maison du Faubourg du Crêt (Neuchâtel). Impossible, jusqu'ici, d'expliquer la présence, dans la maison susdite, de cet intéressant Myriapode.

Il serait curieux de savoir si la scutigère a été observée ailleurs dans notre pays et la Rédaction du Rameau prie ceux qui sauraient quelque chose à cet égard de bien vouloir lui communiquer leurs observations.

Paul Godet, prof.

## INTELLIGENCE DES ANIMAUX

Le propriétaire d'un chien-mouton possédait en même temps, depuis le commencement de l'année dernière, un jeune chat angora auquel il tenait beaucoup. Chien et chat, pour faire mentir le proverbe, vivaient en bons amis, et le caniche, en aîné qui comprend ses desirs, avait pris l'habitude, lorsque son camarade s'attardait dans le jardin, de le rapporter au logis en le prenant tout bonnement entre ses dents, par la peau de derrière la tête.

Vers le mois de juillet, le chat disparut et toutes les démarches faites pour le retrouver restèrent sans résultat. Mais quelle ne fut pas la surprise du maître du chien lorsque, dernièrement, celui-ci arriva au logis, après avoir traversé la localité, tenant au museau son ancien camarade, devenu un superbe matou! Par quel concours de circonstances les deux amis s'étaient-ils retrouvés? C'est ce qu'on ignore. Mais il y a là une manifestation intéressante de l'instinct animal, qui paraît quelquefois surpasser l'intelligence humaine.

## VARIÉTÉS

Du 14 juin 1670.

Il est ordonné au s<sup>r</sup> De la Cour Recev<sup>r</sup> des parties Casuelles de délivrer à Ab. petter de la Sagne, et Ab. petter du Socle, cinq livres foibles, à eux gratuitement accordées pour avoir pris 4 jeunes Soups, Et Rapportant Le D<sup>t</sup> S<sup>r</sup> Recev<sup>r</sup>. Le présent en ses contes La d. somme luy sera allouée.

(Extrait des Manuels du Conseil d'Etat relatif aux Carnassiers.)

Par M. Tripet.

Les personnes qui ne refuseront pas le présent Numéro seront considérées comme abonnées au Rameau de Sapin pour l'année 1892. Le remboursement sera pris avec le Numéro du 1<sup>er</sup> Février.

La Rédaction.